

Etude de l'acceptabilité de l'immunocastration des porcs par les consommateurs français

Morgane LEROUX (1), Céline TALLET (2), Anne HEMONIC (3)

(1) Association LIT OUESTEREL, 101 route de Gachet, 44 300 Nantes, France

(2) PEGASE, INRAE, Institut Agro, 35 590 Saint Gilles, France

(3) IFIP, la Motte au Vicomte, 35 651 Le Rheu, France

morgane@assolitouesterel.org

Study of the acceptability of pig immunocastration to French consumers

Since 1 January 2022, castrating piglets without anesthesia has been banned in France. Various alternatives to this practice were then proposed to professionals: some maintain surgical castration with pain management (anaesthesia), others replace it with non-surgical castration (immunocastration), and still others suppress it (entire male). Among these alternatives, immunocastration has seen limited adoption due to concerns about consumer acceptability. A survey was thus performed from June-November 2022 to assess its acceptability among French consumers. To this end, 297 French people participated in an online survey conducted by the Laboratoire d'Innovation Territoriale Ouest Territoires d'Elevage (LIT OUESTEREL) association, in partnership with IFIP and INRAE. This survey revealed that these consumers were unfamiliar with the concept of immunocastration: 95 % of respondents had never heard of it. Without any explanation of the concept, few respondents said they would be willing to buy products made from the meat of immunocastrated pigs (9 %), and most showed hesitation (76 %) or even resistance (15 %). After a brief explanation of immunocastration, 36 % of the respondents finally stated their readiness to consume meat from immunocastrated pigs, while 57 % remained hesitant and 7 % continued to express reluctance. This study suggests that French consumers would accept meat from immunocastrated pigs if they had been informed about immunocastration beforehand. By determining how to communicate this information effectively to them, some of the reluctance of pork professionals to develop this practice could be overcome.

INTRODUCTION

Depuis le 1er janvier 2022, la castration à vif des porcelets est interdite en France (Arrêté du 24 février 2020). Cette pratique, majoritaire en élevage porcin au moment de son interdiction, a nécessité une adaptation de la part des professionnels. Ainsi, certains ont maintenu une castration chirurgicale mais en prenant en charge la douleur (anesthésie et analgésie), d'autres l'ont remplacée par une castration non chirurgicale (immunocastration) ou l'ont supprimée (mâles entiers). Parmi ces alternatives, le recours à l'immunocastration fait figure d'exception. En effet, bien qu'elle semble être un juste équilibre entre amélioration du bien-être des porcs (Fabrega *et al.*, 2010) et préservation de la qualité de la viande (Font i Furnols *et al.*, 2008), elle reste peu développée, concernant environ 2,6 % des porcs fin 2023. Une enquête, réalisée en 2022 par l'association Laboratoire d'Innovation Territoriale Ouest Territoires d'Elevage (LIT OUESTEREL) auprès de 61 professionnels de la filière porcine française, a révélé que l'incertitude quant à la réaction des consommateurs en était la principale raison. Pourtant, des études ont déjà été menées pour tenter d'en appréhender la perception, mais les données récoltées sont soit anciennes, soient non spécifiques aux consommateurs français (Vanhonacker et Verbeke, 2011). Face à ce constat, une nouvelle enquête a été lancée par l'association LIT OUESTEREL, en partenariat avec l'IFIP et INRAE, pour recueillir la perception

actuelle de l'immunocastration par les consommateurs français et, par extension, leur acceptabilité à consommer de la viande porcine issue de cette méthode de castration.

1. MATERIEL ET METHODES

Cette enquête a été réalisée en France entre juin et novembre 2022. Autoadministrée en ligne, elle visait à travers 22 questions à connaître le profil socio-géographique des consommateurs interrogés, comprendre leur habitude de consommation, évaluer l'état de leur connaissance sur la castration en élevage porcin et plus particulièrement l'immunocastration, recueillir leur réaction sans puis après l'apport d'explications sur l'immunocastration et établir si et comment ils souhaiteraient être informés de la méthode de castration lors de leur acte d'achat de produits porcins.

2. RESULTATS ET DISCUSSION

L'échantillon interrogé compte 297 consommateurs de viande de porc, avec 69 % de femmes et 31 % d'hommes. Tous ont plus de 18 ans (18-24 ans : 26 %, 25-34 ans : 30 %, 35-59 : 33 %, 60 ans et plus : 11 %). La majorité est issue de la région Bretagne (34 %). Leur fréquence de consommation en viande porcine est variable mais régulière : 90 % déclarent en manger couramment (56 % de façon hebdomadaire et 34 % mensuellement).

2.1. Les connaissances des consommateurs sur l'immunocastration

Près de 55 % des consommateurs interrogés n'avaient pas connaissance de la pratique de castration en élevage porcin et 95 % n'avaient même jamais entendu parler de l'immunocastration. Après leur avoir demandé de deviner seul le sens de ce mot, on peut s'apercevoir qu'instinctivement, aidé par l'étymologie du terme, les sondés ont compris qu'il s'agissait d'une injection faisant réagir le système immunitaire de façon à rendre l'animal stérile. Mais ils s'avèrent plus partagés quant à la nature du produit injecté pour y parvenir : hormones pour certains, anticorps pour d'autres ou encore produits chimiques pour la majorité (Figure 1).



Figure 1 – Nuage des mots les plus cités dans les réponses des consommateurs à la question « A quoi vous fait penser le terme « immunocastration » ? » (n = 297 réponses)

2.2. L'acceptabilité des consommateurs à consommer des produits issus de porcs immunocastrés

Avant de leur apporter des éléments d'explication sur l'immunocastration, seuls 9 % des répondants se sont déclarés tout à fait prêts à acheter ce type de produits. La majorité s'est montrée hésitante, avec 76 % de réponses « pourquoi pas » et « pas vraiment ». Les autres étaient réfractaires (15 % de réponses « pas du tout ») (Figure 2).

Après une explication succincte de cette méthode, la même question leur a été posée (Figure 2). Au total, 59 % d'entre eux se sont alors déclarés plus favorables à la consommation de viande porcine, en sommant toutes les réponses qui passaient à un niveau d'acceptabilité supérieur par rapport à la question précédente. Les personnes ayant changé d'avis l'ont par exemple expliqué ainsi : « Je comprends mieux ce que c'est, même si ça reste encore très technique, mais en tout cas je vois l'intérêt ! », 35 % n'ont pas changé d'avis et ont pu le justifier ainsi : « J'attends de voir des résultats de test plus précis ». Enfin, 7 % se sont déclarés moins favorables après l'explication, comparé à avant, en s'interrogeant par exemple de la manière

suivante : « J'ai du mal à me dire que c'est sain, surtout après les scandales aux USA où on injectait des hormones ».

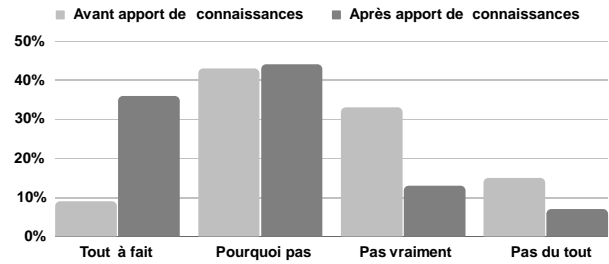


Figure 2 – Répartition des réponses à la question « Seriez-vous prêt à consommer de la viande de porcs immunocastrés ? », avant et après l'apport d'explication sur l'immunocastration (n= 288 réponses)

Pour la majorité des répondants, cette acceptabilité déclarée ne dépend pas du mode d'élevage porcin « Si la castration était déjà pratiquée sur tous les types de productions, alors je ne vois pas pourquoi, pour cette méthode de castration, ce serait différent : autant la démocratiser ». Néanmoins, 17 % ne partagent pas cette opinion et estime qu'elle ne devrait être possible que sur des porcs non élevés sous signes officiels de qualité car « On bloque quand même un phénomène naturel [...] ça peut poser des questions pour certains labels ».

2.3. L'impact sur l'acte d'achat des consommateurs

Quoiqu'il en soit, 77 % des consommateurs interrogés déclarent souhaiter savoir si la viande achetée provient d'un porc immunocastré. Mais pour 8 consommateurs sur 10, cette information n'est pas demandée dans le but de modifier leur acte d'achat, mais plutôt dans celui d'avoir la pleine connaissance du produit acheté afin de contrôler au mieux leur alimentation. Pour accéder à cette information, 84 % d'entre eux proposent l'ajout d'une mention sur l'étiquetage.

CONCLUSION

Les résultats de cette étude montrent ici que la majorité des consommateurs ne savent pas que la castration des porcs se pratique. Après en avoir été informés, la plupart ne sont pas réticents à consommer de la viande de porcs castrés par la méthode d'immunocastration, dès lors qu'ils ont compris en quoi celle-ci consistait. Certaines réticences de la filière porcine pour développer cette pratique pourraient donc être levées.

REMERCIEMENTS

Nous remercions la Banque des Territoires et les Conseils Régionaux de Bretagne, de Normandie et des Pays de la Loire pour leur soutien financier dans le cadre de la mise en œuvre du programme Territoire d'Innovation (TI) LIT OUESTEREL.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arrêté du 24 février 2020 modifiant l'arrêté du 16 janvier 2003 établissant les normes minimales relatives à la protection des porcs. Légifrance. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041645040>.
- Font i Furnols M., Gispert M., Guerrero L., Velarde A., Tibau J., Soler J., Hortos M., Garcia-Regueiro J.A., Perez J., Suarez P., Oliver M.A., 2008. Consumers' sensory acceptability of pork from immunocastrated male pigs. Meat Sci., 80, 1013–1018.
- Fabrega E., Velarde A., Cros J., Gispert M., Suarez P., Tibau J., Soler J., 2010. Effect of vaccination against gonadotrophin-releasing hormone, using Improvac, on growth performance, body composition, behaviour and acute phase proteins. Livest. Sci., 132, 53–59.
- Vanhonacker F., Verbeke W., 2011. Consumer response to the possible use of a vaccine method to control boar taint v. physical piglet castration with anaesthesia: a quantitative study in four European countries. Animal, 5, 1107-1118.